

REGLEMENT OPEN NATIONAL (B) – ISTRES TENNIS DE TABLE

Samedi 05 et Dimanche 06 septembre 2026

Complexe sportif Le Podium – Chemin de Capeau - 13800 ISTRES

Article 1 : Le tournoi est homologué par la F.F.T.T. sous le numéro (A venir) et de ce fait, les règlements fédéraux seront strictement appliqués. Le tournoi se déroulera sur **34 tableaux**. Dans tous les tableaux, les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches. L'ouverture de la salle se fera une heure avant le début du premier tableau.

Article 2 : Le tournoi sera juge-arbitré par Carine GEBLEUX (JA3 – licence n°136150). Elle sera assistée de juges arbitres du club d'Istres Tennis de Table.

Article 3 : COMPOSITION, DOTATION ET HORAIRES DES TABLEAUX : Les classements pris en compte seront ceux publiés lors du dernier classement officiel (juillet 2026). Les féminines peuvent s'inscrire dans l'ensemble des tableaux en tenant compte du nombre de points mentionnés sur la licence et des catégories d'âge. Les poussins/poussines peuvent participer aux tableaux R (Benjamins) et S (Poussins).

La dotation globale du tournoi est de 4995 euros + lots + Coupes.

Tableau	Jour	Tableau	Horaire	Vainqueur	Finaliste	1/2 finaliste
A	<i>Samedi</i>	500 à 999 points	08h30	90 €	45 €	20 €
B	<i>Samedi</i>	500 à 1199 points	11h	100 €	50 €	25 €
C	<i>Samedi</i>	500 à 1399 points	09h45	110 €	55 €	25 €
D	<i>Samedi</i>	500 à 1599 points	08h30	120 €	60 €	30 €
E	<i>Samedi</i>	500 à 1799 points	11h45	130 €	65 €	30 €
F	<i>Samedi</i>	500 à 1999 points	09h45	140 €	70 €	35 €
G	<i>Samedi</i>	NC à n°100 français	13h	300 €	150 €	75 €
H	<i>Samedi</i>	Toutes Séries Messieurs	15h	650 €	350 €	185 €
I	<i>Samedi</i>	Expedit	14h30	100% du montant des inscriptions pour le vainqueur		
J	<i>Dimanche</i>	500 à 699 points	09h30	80 €	40 €	20 €
K	<i>Dimanche</i>	500 à 899 points	12h30	90 €	45 €	20 €
L	<i>Dimanche</i>	500 à 1099 points	08h30	100 €	50 €	25 €
M	<i>Dimanche</i>	500 à 1299 points	10h30	110 €	55 €	25 €
N	<i>Dimanche</i>	500 à 1499 points	12h30	120 €	60 €	30 €
O	<i>Dimanche</i>	500 à 1699 points	09h30	130 €	65 €	30 €
P	<i>Dimanche</i>	500 à 1899 points	11h00	140 €	70 €	35 €
Q	<i>Dimanche</i>	Toutes séries Dames	14h00	70 €	35 €	15 €
R	<i>Dimanche</i>	Benjamins	12h30	Lot Cornilleau	Lot Cornilleau	Lot Cornilleau

Article 4 : Les tableaux de A, B, C, D, E, F, G, J, K, L, M, N, O, P, Q se joueront par poules de trois. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau à élimination directe. Les tableaux H (Toutes Séries Messieurs) et I (Expedit) se dérouleront par élimination directe.

Le tableaux R (Benjamins) se jouera par poules de trois ou de quatre en fonction du nombre d'inscrits.

Article 5 : Tableau I (Expedit) : chaque partie de ce tableau se joue en une manche gagnante de deux points avec deux points d'écart et changement de serveur à chaque point. Le temps mort n'est pas autorisé et les joueurs ne changent pas de côté une fois la partie commencée. (Exemple : c'est comme si les deux joueurs jouaient une manche unique en commençant à 10/10).

Article 6 : Tout(e) joueur (se) ne pourra s'inscrire que dans trois tableaux différents par jour (hors tableau I – Expedit). Il est impératif que chaque joueur donne à l'inscription son numéro de licence.

Article 7 : La présentation de l'attestation de licence avec certification médicale sera obligatoire.

Article 8 : Le forfait sera prononcé 5 minutes après le premier appel.

Article 9 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 10 : Les balles seront fournies par les joueurs et devront être en plastique. En cas de désaccord sur les balles plastiques proposées par les joueurs, un tirage au sort sera effectué.

Article 11 : Il n'y aura pas d'interruption pendant la durée du tournoi. Une buvette se tiendra ouverte pendant toute la durée du tournoi.

Article 12 : Le tirage au sort public sera effectué au complexe sportif Le Podium, le vendredi 05 septembre 2025 par les juges arbitres à partir de 14h00.

Article 13 : Le club et le comité d'organisation déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident.

Article 14 : Montant des engagements : **9 Euros** pour l'ensemble des tableaux sauf les tableaux R (Benjamins – **5€**) et I (Expedit – **3€**).

En cas de tableaux incomplets, il sera possible de s'inscrire sur place avec l'accord du juge arbitre et avec une majoration de 2€ par tableau.

Article 15 : Les engagements devront parvenir avant le **jeudi 03 septembre 2026 à 20h00** dernier délai. Les inscriptions se feront uniquement en ligne sur notre plateforme d'inscription Hello Asso que vous pouvez retrouver sur notre site internet (www.istres-tennisdetable.com). Votre inscription ne sera validée qu'à partir du moment où vous aurez reçu une confirmation de la part du club.

Article 16 : Un podium avec remise des récompenses sera effectué à la suite de la finale de chaque tableau.

Article 17 : Le club organisateur attribuera à titre définitif un challenge du nombre de participants à la compétition.

Article 18 : L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Article 19 : Pour tout point non prévu au règlement, il sera fait application des règlements de la Fédération Française de Tennis de Table.

Article 20 : L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement s'il le juge nécessaire.

Article 21 : L'organisateur se réserve le droit d'annuler un tableau, en cas de nombre insuffisant de participants.